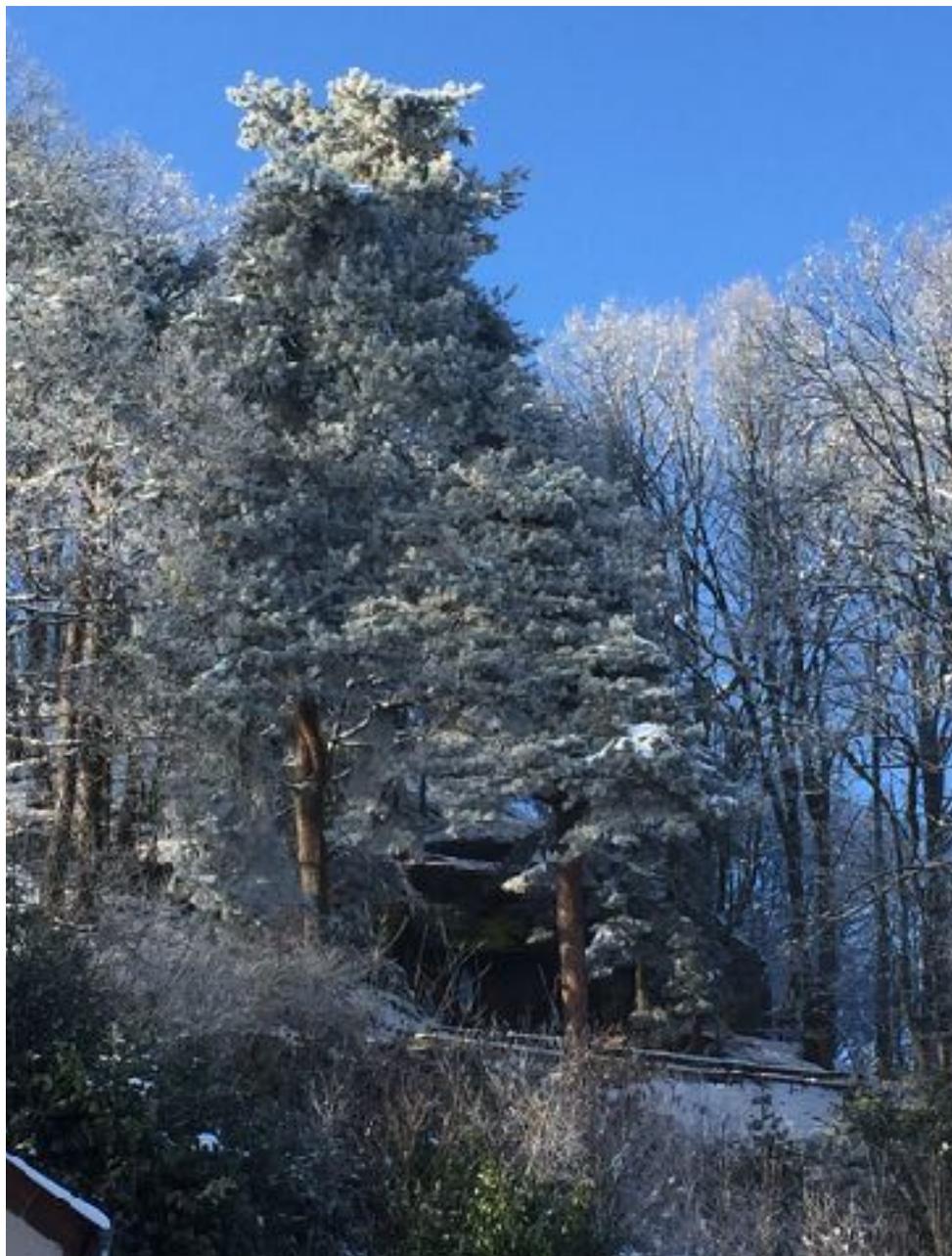




Eckartswiller

Echos de la commune

décembre 2016



Le mot du maire



Mesdames, Messieurs, chers concitoyens,

L'année 2016 comme l'année 2015 aura connu de sanglants attentats particulièrement à Nice lors de la Fête Nationale faisant 86 morts et plus de 280 blessés, attentat revendiqué par des fanatiques au nom de l'Etat Islamique.

Des actes barbares auxquels nul ne peut comprendre les motivations, sinon que de semer le chaos.

Le Gouvernement a placé notre pays en « Etat d'urgence », certaines de nos libertés ont été restreintes pour lutter contre ces terroristes, afin de les mettre hors d'état de nuire. Nous devons donc rendre un hommage à ces victimes innocentes en cette fin d'année qui se voulait festive.

2016 a été une grande année de travaux, ceci malgré la baisse continue des dotations de l'Etat, mais aussi grâce aux subventions accordées par les différentes instances.

- Après les phases d'études, d'élaboration des dossiers techniques et financiers, le premier coup de pioche a été donné en décembre 2015, les différents corps de métiers se sont succédés à un rythme soutenu grâce au travail préparatoire et une parfaite synchronisation des différents corps de métiers, tels que les avaient prévu les architectes Anne Caspar-Bach et Jean-Marc Hauer. A souligner aussi la météo clémente de l'hiver 2016 évitant les arrêts pour cause d'intempérie. La première réservation du mois de juillet a ainsi pu être honorée comme prévue.

- La réfection des voiries a elle aussi été un peu accélérée par les subventions à hauteur des 20% promises par la Région « Grand Est » sur des chantiers à réaliser dans l'année, ceci afin de donner du travail aux entreprises du BTP. Les dossiers préparés au printemps ont permis de lancer les appels d'offres et de démarrer les travaux en novembre, pour les achever en décembre. Un grand merci à l'entreprise ADAM.

Un grand merci à tous les bénévoles qui ont répondu à l'appel de la commune pour remettre la salle polyvalente en ordre de marche à la fin des travaux.

Comme annoncé, l'année dernière 2016 a aussi vu une page se tourner ; en effet, notre secrétaire Michèle Wyrebski a fait valoir ses droits de mise à la retraite, à compter du 1er avril 2016.

Elle aura oeuvré avec 3 maires durant les 25 années passées à Eckartswiller. Une partie de la mémoire s'en va tout en laissant des traces écrites d'une grande qualité. Valérie de Almeida a su prendre le relais et se plonger dans les lourds dossiers en cours.

En vous laissant découvrir ce bulletin annuel, je vous souhaite dès à présent d'agréables fêtes de fin d'année et vous donne rendez-vous en 2017 pour de nouvelles informations.

Bonne lecture, très Cordialement

Votre Maire

Jean-Jacques Jundt

Sommaire :

<i>Les évènements tragiques, manifestations du village</i>	<i>P 4</i>
<i>Travaux et réalisations</i>	<i>P 5</i>
<i>Inauguration de la salle polyvalente</i>	<i>P 6</i>
<i>site internet</i>	<i>P 8</i>
<i>Vie de tous les jours</i>	<i>P 10</i>
<i>Déchets verts</i>	<i>P 11</i>
<i>Nettoyage de printemps</i>	<i>P 10</i>
<i>Dépôts sauvages</i>	<i>P 12</i>
<i>Smictom</i>	<i>P 13</i>
<i>Évènements divers</i>	<i>P 14</i>
<i>Centre de Secours</i>	<i>P 16</i>
<i>Forêt communale</i>	<i>P 17</i>
<i>Travaux 2016</i>	<i>P 19</i>
<i>Démarches administratives</i>	<i>P 21</i>
<i>Taxes communales -Budget</i>	<i>P 22</i>
<i>Etat civil</i>	<i>P 23</i>
<i>Services publiques</i>	<i>P 26</i>
<i>Conseil de Fabrique</i>	<i>P 27</i>
<i>Association Parents Elèves APEEJE</i>	<i>P 32</i>
<i>Associations</i>	<i>P 34</i>
<i>Stationnement</i>	<i>P 35</i>
<i>LGV</i>	<i>P 37</i>
<i>Fusion des COMCOM de Saverne et de la Somerau</i>	<i>P 38</i>

Rédaction :

Josette Pfeiffer
Valérie De Almeida
les membres de l'Apeeje
J-Paul Pfeiffer
J-Luc Rothan
J-Louis Beyrlé
J-Jacques Jundt

Merci à tous ceux qui nous ont permis
de réaliser cette édition

LES ÉVÈNEMENTS TRAGIQUES DE L'ANNÉE 2016 ONT MARQUÉ LA FRANCE

Comme évoqué dans l'éditorial, l'année 2016 a connu des événements tragiques dans la continuité de 2015. L'état d'urgence a été prolongé et les événements quotidiens révélés par les informations quotidiennes laissent planer une sensation d'insécurité dans notre pays et au-delà de nos frontières.

M. le Sous-Préfet demande aux communes de prendre des mesures de sécurité au niveau de nos écoles en mettant en place certains dispositifs (clôtures, portillons, sirènes ...) ; des réflexions sont en cours sur ce sujet.

Il faut cependant rester optimiste et ne pas céder à la sinistrose voulue par les ennemis de la paix.

LES MANIFESTATIONS DANS LE VILLAGE EN 2016

- 13 juillet : Commémoration de la fête nationale organisée par la municipalité et suivie de la traditionnelle FREI-BIER.
- 10 septembre : soirée Tarte flambée organisée par le conseil de fabrique.
- 16 octobre : pot au feu organisé par le conseil de fabrique.
- 27 octobre : inauguration de la salle polyvalente organisée par la municipalité.
- 11 novembre : cérémonie au monument aux morts, organisé par la municipalité et suivi du verre de l'amitié.
- 27 novembre : Concert de l'Avent du Chœur d'Hommes de Molsheim à l'Eglise Saint Barthélemy d'Eckartswiller organisé par le conseil de fabrique et la Chorale Sainte Cécile.
- 11 décembre : fête des aînés organisée par la municipalité.

RECENSEMENT

Le recensement de la population d'Eckartswiller a été réalisé dans la période du 21/01/2016 au 18/02/2016 .

Notre commune compte 424 habitants, fin février 2016.

Nous avons recensé 226 logements, dont 43 logements non occupés en permanence ; c'est-à-dire des résidences secondaires ou des logements vacants lors du recensement.

Pour notre commune, nous avons eu un retour par Internet de 53% pour les résidences principales.

LES TRAVAUX

différentes étapes de la construction de l'extension de la salle polyvalente ...



Tuyau d'évacuation des eaux usées bouchés plus que partiellement, obligeant leur remplacement.





les bénévoles à l'action lors de la phase de nettoyage et de remise en route
Merci à eux !



Le Conseil municipal a décidé en 2015, de mettre aux normes la salle polyvalente de notre village et de profiter de ce grand chantier pour d'une part, apporter des améliorations dans son fonctionnement, et d'autre part, la rendre plus attractive pour les futures locations.

Rappel historique : sous la mandature de notre maire, M. Marcel RUHARD, le Conseil avait décidé, dans les années 1981, de transformer l'ancienne batteuse en une salle Polyvalente. Elle a rendu de grands services mais, à ce jour, force est de constater qu'elle n'était plus aux normes.



La salle principale en elle-même n'est ni touchée, ni modifiée excepté le percement des deux portes d'accès à la nouvelle cuisine et au local de stockage. Une remise en peinture a été réalisée sur la partie centrale de la salle.

Ce projet est chiffré à 271 205 € HT soit 325 446 € TTC, études et prestations comprises. Dans le contexte budgétaire morose actuel, ***nous avons pu malgré tout obtenir des subventions couvrant plus de 50% des coûts pour réaliser ce projet. Citons l'aide des élus nationaux, de l'état, de la COMCOM et du Département*** ce dernier a cependant réduit sa participation de 20% par rapport à l'enveloppe initialement annoncée.



La salle polyvalente d'Eckartswiller a été inaugurée pour la troisième fois. Ce bâtiment, d'abord inauguré en 1933, après sa construction était en premier lieu destiné à abriter la batteuse communale avant de devenir un lieu de stockage de fruits. C'est en 1981 que lui est attribué son statut de salle polyvalente. Celle-ci est donc inaugurée une deuxième fois en août 1982. Ce samedi, la structure a connu sa troisième inauguration, après la fin des travaux d'aménagement.

Financé en grande partie par des subventions, le coût de ces travaux débutés en décembre 2015 et achevés en juin dernier, s'élève à 282 000 € HT.

Les principaux travaux réalisés sont les suivants :

- Travaux de mise aux normes électriques et alarme incendie.
- Réfection des WC hommes et femmes, avec création d'un WC pour les PSH (Personnes sous handicap).
- Agrandissement de la cuisine actuelle avec deux zones distinctes. Une zone pour la préparation des repas et une zone retour de la vaisselle sale. (*Principe dit de « marche en avant »*)
- Equipement de la cuisine en matériel neuf.
- Création d'un local de stockage.
- Rafraîchissement de la peinture de la grande salle.

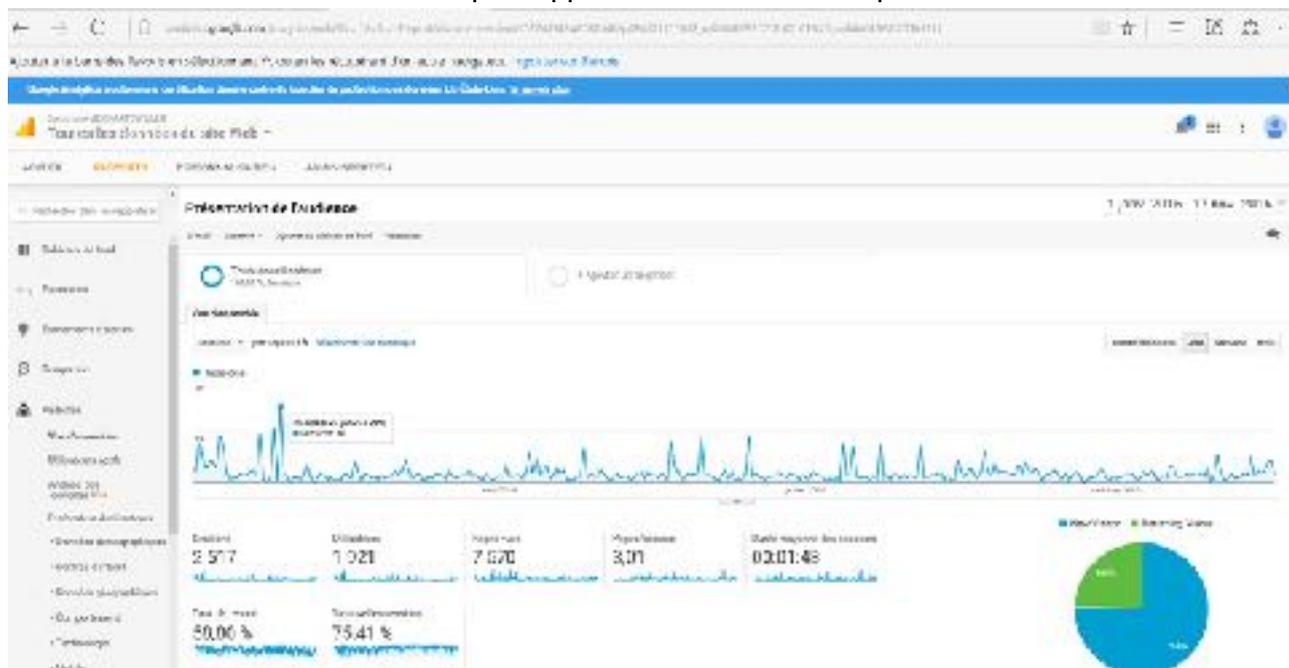
La première location de la salle rénovée était planifiée pour le week-end du 2 et 3 juillet 2016, et la fin des travaux était prévue pour le 30 juin. Les délais prévus ont été respectés à la semaine près.

La municipalité remercie chaleureusement les bénévoles qui ont aidé au nettoyage de la salle les deux derniers week-ends de juin, et aussi des quelques travaux accessoires intérieurs et extérieurs, réalisés au courant du 2e semestre.

Les tarifs de location, un aperçu du planning des disponibilités et autres descriptifs sont consultables sur le site internet d'Eckartswiller.

SITE INTERNET

Nos constatons une forte variation par rapport à 2015 dans la fréquentation du site internet.



Sur la période du 01/01/2015 au 18/11/2016, il y eu 2517 connexions sur notre site Internet <http://www.eckartswiller.fr/> , soit une moyenne journalière de 7,8 connexions avec une pointe de 60 consultations le 27 janvier 2016. En 2015, la moyenne des connexions était de 12 à 13 par jours.

Les nouvelles consultations représentent 75,4%, alors qu'elles étaient de 90% en 2015.

La durée moyenne d'une connexion augmente, elle est de 1 minute et 43 secondes soit 43% de plus qu'en 2015 (1mn12s).

Le nombre de pages consultées par connexion augmente également et passe à 3,01 pages en 2016 ; soit 26% de plus qu'en 2015 (2,39 pages).

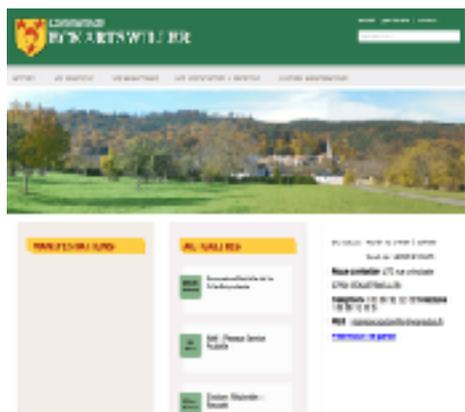
Les données géographiques varient fortement :

Pays	2016	2015	Villes	2016	2015
France	68,57%	26%	Saverne	17,12%	4%
Royaume-Unis	8,34%	1%	Strasbourg	15,93%	10%
Russie	4,17%	25%	Paris	9,54%	3%
Etats Unis	4,17%	20%	Vienne	1,91%	
Autriche	1,91%		Colmar	1,55%	
Allemagne	1,00%	2%	Nancy	1,31%	
Brésil	0,64%		HULL (Angleterre)	1,23%	
Chine	0,64%		Sélestat	0,99%	
Suisse	0,40%				

En 2015, les consultations émises à partir des villes comme, Moscou 3^{ème} ville en 2015 avec 3,06%, New-York 2015 = 1,23%, Saint Petersburg 2015 = 1,04% sont tombées entre 0,2% et 0,1%. On peut donc déduire de ces chiffres, que parmi les internautes qui consultent notre site, le nombre des locaux augmente fortement, alors que les internationaux sont en forte baisse.

Le site Internet

Le site Internet de notre commune : « <http://www.eckartswiller.fr> » est opérationnel. Il est hébergé par un serveur de la Comcom CCRS.



Le site Internet est un outil qui est à votre service : manifestations, comptes-rendus des séances du conseil municipal : tout est publié !

Quelques exemples :

Mon terrain est-il constructible ? voir dans :

==> / vie communale / urbanisme

Refaire une carte d'identité : avant de vous déplacer, consulter la liste des documents à fournir voir dans :

==> / vie pratique / carte d'identité

Mon voisin fait du bruit : quelle réglementation est applicable ? voir dans :

==> / vie municipale règle de voisinage.

Je souhaite louer la salle polyvalente :

==> voir dans / vie pratique / salle Polyvalente d'Eckartswiller

En règle générale avant de vous déplacer à la mairie pour vos démarches, ayez le réflexe :

« [Je consulte le site de la commune](http://www.eckartswiller.fr) »

Distributeur de pain

L'an dernier, nous annonçons la fin du distributeur de pain, en raison du faible volume de vente de baguettes, mais aussi aux nombreux dysfonctionnements de cet appareil.

Le fabricant du distributeur avait proposé à la boulangerie Arbrapain une nouvelle génération d'appareil plus fiable. M. Baumgarten a accepté de tester pour une année supplémentaire cet équipement et ce service.

En faisant son bilan de fin d'année, il y a quelques jours, le boulanger a pris la décision d'arrêter ce service au 1er janvier 2017 pour 2 raisons : le volume de pain vendu reste faible et très variable, mais surtout, la tournée de remplissage nécessite trop de temps pour que ce service soit viable. Ainsi les distributeurs d'Eckartswiller et d'Ernolsheim les Saverne, seront retirés en début d'année 2017.



L'Armoire forte

Depuis plusieurs années, nous avons inscrit dans notre budget l'acquisition d'une armoire forte, ceci afin de protéger les documents sensibles, tels les registres d'Etat Civil datant pour le plus ancien de 1793, le registre des délibérations datant de 1800 et d'autres archives.

Ces documents sont de véritables pages d'histoire de la commune, écrites tantôt en français avec une écriture cursive, tantôt en allemand avec une écriture gothique... et qu'il y a lieu de protéger au maximum.

Finalement, nous avons pu acquérir une armoire, suite au déménagement d'une société voulant se séparer de ce coffre fort de 650 Kg.

Cela nous a simplement coûté les frais de déménagement et un grand merci à notre secrétaire, Valérie de Almeida, qui nous a « soufflé » l'affaire.



Eclairage public

Suite au fort taux de participation à l'enquête relative à l'extinction de l'éclairage public, une horloge universelle a été installée dans le coffret de commande. Cet équipement a été programmé pour une extinction totale de l'éclairage de minuit à 5 h du matin depuis début janvier.

L'ensemble de la cinquantaine de candélabres ont permis d'économiser 10.000 KWh à raison d'une ampoule de 100W à 120W par point d'éclairage, soit une économie de plus de 1100 €.

Cependant, pour certains de nos luminaires vieux d'un quarantaine d'années, les réflecteurs sont oxydés et réduisent leur rendement. Avec l'avènement des luminaires à leds beaucoup moins énergivores un futur remplacement est peut-être à prévoir. Le gouvernement a inscrit un nouveau fonds de soutien à l'investissement local (FSIL) dans ce domaine. Attendons l'opportunité pour faire évoluer notre éclairage nocturne.

DÉCHETS VERTS

RAPPEL....RAPPEL.....RAPPEL.....

Déchets verts : obligation d'avoir la vignette lors de l'accès au site d'Ottersthal.



Notre commune s'est associée avec la commune d'Ottersthal afin de vous offrir un lieu où déposer **uniquement** vos déchets verts : gazon, feuilles mortes, haies, branches

Ce service est financé par les communes d'Eckartswiller et d'Ottersthal.

Les habitants des autres municipalités ne sont pas autorisés à accéder au site.

Lors de l'accès au site de compostage, vous devez être en possession d'une vignette collée sur le pare-brise du véhicule.

Des contrôles y sont faits ponctuellement.

Passez à la mairie d'Eckartswiller où la vignette vous

sera remise contre la modique somme de 1 Euro.

Fin septembre, l'ensemble des déchets de l'année ont été criblés et le terreau résultant est à la disposition des habitants.



Le badge marqué 2015 2016 est prolongé en 2017

Les déchets, les ordures ménagères

Force est de constater que malgré les facilités mises en place par le syndicat des ordures ménagères, un certain nombre de concitoyens se débarrassent trop facilement de leurs déchets dans la nature. Pourtant, il existe un système efficace de ramassage et un accès gratuit aux différentes déchèteries.

Systematiquement, la municipalité dépose plainte auprès de la gendarmerie pour rechercher les auteurs de ces infractions.

Ces quelques photos sont un petit résumé des incivilités constatées au cours de l'année.

Voici ce que l'on trouve dans notre campagne !

Nous avons même retrouvé des ordures ménagères dans le container aux vêtements destiné à différentes associations ! Ceci n'est, malheureusement, qu'une partie de ce qui se passe. Notre ouvrier communal est chargé de nettoyer au détriment d'autres activités plus nécessaires à la communauté.



DEPOTS SAUVAGES

Le 12/10/2016, une personne ayant déposé des ordures sur le ban de notre commune a été condamnée au tribunal à une amende de 1350€. Cette même personne doit verser un dédommagement de 350€ à la commune.

Une autre affaire de dépôt sauvage de déchets passera au tribunal en février 2017.

NETTOYAGE DE PRINTEMPS LE 09 AVRIL 2016

Comme tous les ans, l'équipe municipale s'est retrouvée afin d'effectuer son traditionnel nettoyage de printemps.

Les 5 zones ci-dessous ont été traitées.

Zones	Zones à traiter	Moyens / Composition des équipes.
1	Route Départementale N° 122 + route forestière vers le Mont Saint Michel	véhicule + remorque + 3/4 personnes
2	Route depuis la Chapelle Sacré Cœur vers l'autoroute et toute la zone côté Monswiller de l'autoroute	véhicule + remorque + 3/4 personnes
3	Hayenberg	2 personnes
4	Wildthal + route vers rue des jardins et salle polyvalente et route des chapelles vers le village	2 personnes
5	Route depuis la Chapelle Sacré Cœur vers Ottersthal + début route forestière rue de Bonne Fontaine	2 personnes

Après un partage du ban communal entre les différentes équipes, tout le monde s'est mis au travail. Des déchets, il y en avait plus que d'habitude ; cette année, nous avons récupéré 2 remorques de déchets, soit nettement plus que les années précédentes.

Le conseil municipal remercie vivement les personnes non élues ayant participé à cette action mais regrette vivement malgré notre appel aux volontaires, le manque de civisme de la part nos concitoyens.



Calendrier de collecte 2017 : les collectes des ordures ménagères et **les collectes sélectives seront assurées les jours fériés, sauf :**

- celle du 1^{er} mai qui est décalée au 29 avril
- celle du 25 décembre qui est décalée au 23 décembre
- celle du 1^{er} janvier 2018 qui est décalée au 30 décembre 2017

SMICTOM

Abandon d'ordures : la répression se durcit

Un décret publié au Journal officiel ce 27 mars 2015 aggrave l'amende encourue en cas d'abandon de détritrus sur la voie publique.

Alors que les faits d'abandon de détritrus sur la voie publique étaient jusqu'ici punis de l'amende de 150 euros prévue pour les contraventions de la 2e classe, ils seront désormais punis de l'amende encourue pour les contraventions de la 3e classe, soit 450 euros. Sont visés les "ordures, déchets, déjections, matériaux, liquides insalubres ou tout autre objet de quelque nature qu'ils soient" abandonnés, jetés ou déversés, "en lieu public ou privé", "si ces faits ne sont pas accomplis par la personne ayant la jouissance du lieu ou avec son autorisation", précise le texte. Cette infraction pourra être constatée par les agents de police municipale.

Pour mémoire, le décret du 26 septembre 2007 - pris pour l'application de la loi du 5 mars 2007 relative à la prévention de la délinquance - a en effet habilité les policiers municipaux et les gardes champêtres à constater par procès-verbaux les contraventions d'abandon d'ordures, déchets, matériaux et autres objets "lorsqu'elles sont commises sur le territoire communal". Par ailleurs, la nouvelle contravention de 3e classe "pourra faire l'objet d'une amende forfaitaire de 68 euros ou d'une amende forfaitaire majorée de 180 euros", indique le ministère de la Justice. Le décret permet également cette constatation et cette forfaitisation "pour la contravention de la 4e classe réprimant l'entrave à la libre circulation sur la voie publique, qui peut être constituée lorsque, du fait de leur importance, les ordures abandonnées entravent ou diminuent la liberté ou la sûreté de passage", ajoute le ministère.

Extrait du site du Journal des Communes durables - 31 mars 2015

<http://www.journal-des-communes.fr/actus.php?id=5162>

Référence : décret n° 2015-337 du 25 mars 2015 relatif à l'abandon d'ordures et autres objets,
JO du 27 mars 2015, p. 5552.

Il est à noter par ailleurs que lorsque les agents du Smictom sont amenés à se déplacer pour constater un « dépôt sauvage » de déchets, dans les communes n'ayant pas de police municipale, un forfait d'intervention de 100 € est facturé à la personne ayant réalisé le dépôt.

Le Smictom rappelle que chaque foyer doit être équipé d'une poubelle d'ordures ménagères (orange) afin d'éliminer ses déchets conformément au code de l'environnement.

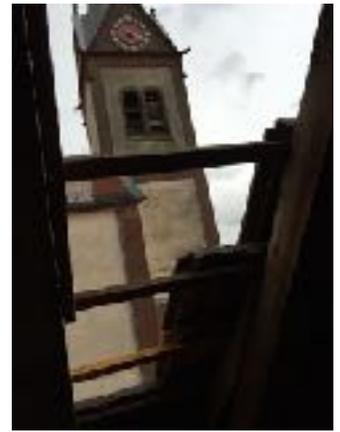
Le tarif d'une poubelle orange de 80 litres s'élève à 98 € par an pour 12 levées par an, et 4 € par levée supplémentaire.

Ce tarif inclut la levée d'une poubelle de tri toutes les 2 semaines et l'accès aux déchèteries du SMICTOM - 24 accès à la déchèterie sont inclus dans ce service. Lors de l'accès, vous devez présenter le BADGE qui vous a été remis.

Intempéries

Le 9 février, un fort coup de vent a fait voler quelques tuiles en particulier à la mairie. Heureusement que personne ne passait à cet instant devant la mairie et qu'aucune voiture n'était garée en-dessous. N'ayant que quelques tuiles de cet ancien modèle « Gilardoni » stockées au grenier et à portée de main, un modèle plus récent a pu être mis en place avant l'arrivée de la pluie diluvienne.

Lors de ce coup de vent des tuiles faîtières de l'église ont été aussi emportées. Elles ont été remplacées par l'entreprise Wilt.



Lors de ce printemps très pluvieux, plusieurs arbres sont tombés sur la RD115 bloquant la circulation.

Les Adjoints et le Maire ont été sollicités pour dégager rapidement la voie, avant que le Service Départemental de la voirie ne rétablisse et sécurise la chaussée.

La route a été barrée un samedi pour permettre aux riverains propriétaires de couper les arbres penchés et instables dont les racines n'avaient plus d'appui sur les sols gorgés d'eau.



Accidents sans gravité ...

Lors des travaux de débardage, et suite à un problème technique, le tracteur s'est renversé. Le conducteur a eu une grosse frayeur et subi quelques contusions.



Perte de Contrôle à l'entrée du village

Autre perte de contrôle, le poteau a été remplacé par l'assuré



Salle polyvalente



Bris de la vitre de la porte de la cuisine de la salle polyvalente, lors des travaux de rénovation. L'assurance a pris en charge les frais de remplacement

Poteau téléphonique accidenté sur rue la principale, la cause reste inexpliquée !



Un cheval tombe dans le ruisseau du « Michelbach »

Un cavalier et son cheval se sont engagés dans le chemin forestier du moulin de Champagne. Surpris par un animal sauvage, le cheval s'est cabré et est tombé avec son cavalier dans la partie de rivière canalisée, profonde de plus de 2 mètres. Le cavalier blessé a été transporté à l'hôpital.

Quant au cheval, il a été fait appel à l'équipe de pompiers venus de Strasbourg avec des moyens de levage appropriés pour sortir l'équidé.



Espaces verts, Abattage d'arbres menaçants

L'entreprise « Holtzinger » fauche les bas côtés au printemps



Les saules plantés sur le terrain communal au bas du chemin du Heyenberg penchaient eux aussi dangereusement au-dessus de la chaussée. L'entreprise Holtzinger a pu « démonter » ces arbres par tronçons sans abîmer les glissières et les emporter sur leur chantier pour les débiter en copeaux.



OBLIGATION D'ENTRETIEN DES TROTTOIRS ET DES CANIVEAUX

Il a été constaté ces dernières années que de nombreux propriétaires n'entretiennent plus le trottoir et/ou le caniveau devant leurs propriétés, ce qui gêne l'écoulement normal des eaux pluviales dans le réseau d'assainissement, provoquant par endroits des débordements.

Le balayage du trottoir et du caniveau, l'enlèvement de la végétation, étant une charge de la propriété, les propriétaires, ou, sous leur responsabilité, leurs représentants qualifiés (locataires, gérants..) sont tenus de balayer le trottoir et la caniveau dans toute sa largeur et sur toute la longueur de la propriété.



De même, il incombe également aux propriétaires de racler ou balayer la neige sur le trottoir et d'épandre du sel ou du sable en cas de verglas.

LE CENTRE DE SECOURS PRINCIPAL DE SAVERNE - EN QUELQUES CHIFFRES

Le CSP de Saverne possède un effectif de 113 personnes, dont 20 pompiers professionnels, 4 infirmiers Sapeurs-Pompiers et 1 personne administrative.

Il est commandé par le Capitaine Nathanaël Winkelsass, arrivé à Saverne récemment, Chef de l'Unité Territoriale de Saverne et adjoint au commandant de compagnie.

Le personnel se compose de:

- 5 officiers SPV (Sapeur Pompier Volontaire)
- 33 sous-officiers SPV
- 16 caporaux SPV
- 33 sapeurs SPV
- 1 officier SPP (Sapeur Pompier Professionnel)
- 14 sous-officiers SPP
- 5 caporaux SPP

En 2015, le Centre de secours principal de Saverne a effectué 2108 interventions, soit environ 5 à 6 sorties par jour.

Il possède un parc d'une quinzaine de véhicules d'interventions, dont une échelle pivotante automatique (*EPA*) de 30 m.

Au sein du CSP, il existe également une section de Jeunes Sapeurs Pompiers (JSP), forte de 24 jeunes de 12 à 17 ans, qui un jour assureront la relève.

Rôle de l'amicale :

- Améliorer la cohésion hors cadre opérationnel (Tournois sportifs, fête de Noël des enfants, Sainte Barbe)
- Organiser des manifestations à destination du public (journées portes-ouvertes du 14 juillet)

La vente des calendriers permet de financer les manifestations organisées durant l'année et également d'avoir des moments de détente, en dehors des périodes de gardes ou d'astreinte au CSP.

C'est également l'occasion, de discussions autour de notre activité avec la population, voire de susciter certaines vocations.

Capitaine Nathanaël Winkelsass

J-Louis Beyrlé Membre du CSP Saverne

Intervention des pompiers sur un essaim d'abeilles (06/2016)

Un essaim d'abeille a bloqué la traversée du village en s'installant au milieu de la chaussée, puis en se réfugiant sous le toit d'une maison d'habitation. Un apiculteur local a tenté de récupérer la reine et ses compagnes grâce à la grande échelle des pompiers de Saverne.

La commune tient à exprimer sa reconnaissance au corps des pompiers volontaires et professionnels de Saverne, pour leur action autant au secours des personnes que des biens durant l'année. Par ailleurs les soldats du feu souhaitent remercier les habitants de la commune pour leur accueil lors de la vente de leur calendrier.



Une coupe sélective a été réalisée par les « Forestiers d'Alsace » dans une partie de la forêt communale et sur des parcelles privées entre l'église et le château d'eau. Seuls les arbres arrivés à maturité et ceux gênant le développement des futurs beaux arbres ont été coupés.

Cette opération a dégagée un revenu 1700 € pour la commune.

Plusieurs propriétaires de parcelles de forêts privées se sont associés à cette démarche, qui sera reconduite l'année prochaine dans un secteur voisin.

Suite à la réunion organisée avec les Forestiers d'Alsace le 20/05/2015, un petit nombre de parcelles ont changé de propriétaire.

Rappel : sur la partie communale, il reste encore des couronnes d'arbres de diverses essences à disposition d'éventuels preneurs. Pour plus de précisions, adressez vous à la Mairie.



Travaux d'abattage à côté du cimetière



Pose du sapin de Noël place de la liberté

La pose du sapin à la place de la liberté est toujours une « corvée » manuelle dont s'acquittent le Maire et les Adjoints.

Cette année, il a été fait appel à Françoise qui a su faciliter la tâche mécaniquement avec sa fourche télescopique.

Merci Françoise



Départ à la retraite de notre secrétaire de mairie (1er avril)

Notre ancienne secrétaire, Michèle Wyrebski, entrée au service de la commune le 16 octobre 1990 sous le mandat du Maire Marcel Ruhard, a fait valoir son droit à la retraite, à compter du 1er avril 2016. Elle aura travaillé avec 3 maires différents, connu 5 équipes municipales, vécu les évolutions du bâtiment de la mairie passant d'un bureau « réduit » à un local lumineux lors de sa rénovation en 1995.

Elle a aussi dû s'adapter aux changements des méthodes de travail, passant de la machine à écrire à l'ordinateur, d'une comptabilité manuelle à une comptabilité informatique, à des relations de plus en plus techniques en terme de communication avec les différentes instances (trésorerie, sous-préfecture, ...)

Valérie De Almeida a succédé au poste de Michèle à compter du mois de mars 2016.

Ayant pu bénéficier d'un transfert de compétence durant quelques mois de travail en parallèle avec Michèle, Valérie a pris en charge les différents dossiers. Dans le cadre de cette opération de remplacement, la commune s'appuie sur une nouvelle offre de prestation de la COMCOM, à savoir la mutualisation du poste de « Secrétaire de mairie »



Nous souhaitons une agréable retraite à Michèle et la bienvenue à Valérie

LES TRAVAUX RÉALISÉS EN 2016

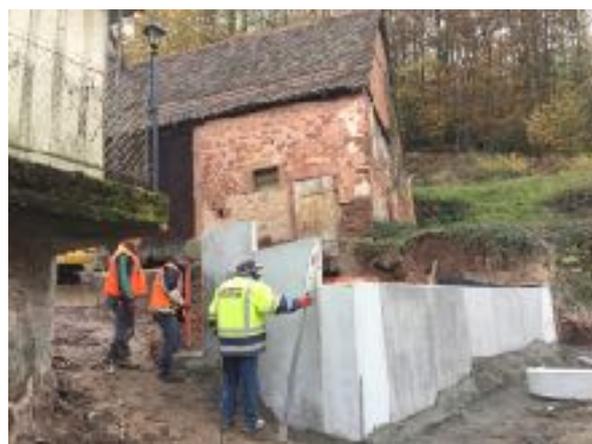
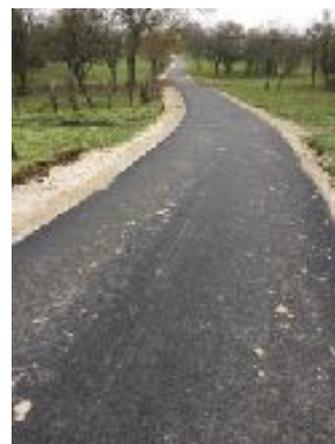
Afin d'apporter plus de confort à nos habitants, d'entretenir notre patrimoine routier et rendre le village plus accueillant fonctionnellement et esthétiquement, la municipalité a décidé d'entreprendre quatre chantiers de voirie.

Il s'agit principalement de trois impasses desservant des habitations et d'un chemin communal très emprunté. Ces travaux ont fait l'objet d'un appel d'offre, ont été planifiés en fin d'été et réalisés le mois de novembre et décembre 2016.

Il s'agit :

- ✓ Impasse dite « Linder » : pose de pavés de bordure, réfection des escaliers donnant sur la fontaine, mur de soutènement, mise en souterrain des réseaux et pose de macadam
- ✓ Impasse dite « Maurer » en face du presbytère : pose de pavé de bordure, mise à niveau, caniveau des eaux en central, regard d'évacuation des eaux pluviales et pose de macadam.
- ✓ Impasse dite « Ruppert » et place de la fontaine : pose de pavé de bordure, mise à niveau, caniveau des eaux en central, regard d'évacuation des eaux pluviales et pose de macadam. Nous avons aussi profité de poser un enrobé sur une partie de la place de la fontaine où aucun revêtement n'a jamais été mis.
- ✓ Le chemin de la Wilgass avait besoin d'un grand besoin de rénovation- il était déformé et plein d'ornières qu'il n'était plus possible de réparer. Il a été procédé à un arasement des bas côtés afin que l'eau puisse s'écouler librement, d'un remodelage et enfin d'un revêtement d'enrobé.

Ces rénovations représentent un coût de : 96590 Euros. Parallèlement, nous avons demandé et obtenu des subventions de la Grande Région et du Conseil Départemental.





Travaux réalisés par la SANEF

Disparition des grosses flaques d'eau, voire des plaques de verglas sous le pont de l'autoroute. En effet, ayant demandé à plusieurs reprises aux services de maintenance locaux de la SANEF de réparer cette malfaçon, la commune s'est heurtée à une fin de non recevoir.

En faisant des recherches dans les archives de 1977, le maire a retrouvé le PV de réception de l'ouvrage.

Dans ce document, Marcel Ruhard le maire de l'époque ainsi que le Conseil Municipal y avaient stipulé que la commune refusait la réception, car les travaux de pose d'enrobé et de planitude n'étaient pas conformes.

Les demandes de réfection de l'époque étant restées sans suite, un nouveau courrier avec les éléments factuels ont été envoyés à la Direction Régionale au mois d'août 2016.

C'est courant octobre que nous avons obtenu la réponse positive à notre demande et c'est ainsi que les travaux ont été rapidement réalisés par la société EUROVIA, début novembre.

Cette opération a été prise complètement en charge par la SANEF



DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

Demands de cartes d'identité ou passeports

Nous vous conseillons de vérifier la validité de vos papiers d'identité (Carte Nationale d'Identité (CNI), passeport). En effet, le délai actuel pour l'établissement de ces papiers varie entre 5 et 8 semaines à compter de la réception du dossier en sous-préfecture. A l'approche des vacances et des examens de fin d'année scolaire, les dossiers sont plus nombreux et les délais plus longs.

Une réforme actuellement en cours d'instruction prévoit de confier la demande des CNI aux mairies équipées d'un dispositif de prise d'empreintes digitales électroniques, afin de sécuriser les papiers d'identité.

Concrètement, la ville de Saverne est équipée de ce dispositif et si cette réforme aboutit, il y aura lieu de faire les demandes de CNI à la Mairie de Saverne. La date de mise en oeuvre de cette réforme, projetée à ce jour serait le 31 mars 2017. Nous vous informerons des décisions prises sur ce sujet, dès confirmation de la réforme.

Nous rappelons que les demandes de passeports biométriques sont à déposer en Mairie de Saverne (possibilité de prendre rendez-vous).

ELECTIONS 2017

Inscription sur les listes électorales avant le 31 décembre 2017.

Comme chaque année, nous vous rappelons les formalités d'inscription sur la liste électorale :

Pour pouvoir voter en 2017, pensez à vous inscrire en mairie sur la liste électorale avant le 31 décembre 2016.

La procédure de révision des listes électorales n'a pas été à ce jour modifiée.

Les demandes d'inscription peuvent être effectuées en mairie pendant toute l'année.

Pièces à produire à l'appui des demandes d'inscription :

Pour se faire inscrire sur les listes électorales, tout demandeur doit faire la preuve de sa nationalité, de son identité et de son attaché à la commune.

Aussi, veuillez vous présenter en Mairie muni(e) d'une pièce d'identité en cours de validité (carte d'identité, ou passeport) et d'un justificatif de domicile (par exemple : avis d'imposition, quittances de loyer, factures d'eau, de gaz ou d'électricité...).

Modalités d'inscription :

- soit en se rendant à la mairie avec les pièces exigées (pièce d'identité et justificatif de domicile) avant le mercredi 31 décembre 2016,
- soit par courrier en envoyant à la mairie le formulaire d'inscription agréé disponible sur les sites du ministère de l'intérieur (www.interieur.gouv.fr), une photocopie d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile. **Les documents doivent être parvenus à la mairie avant le 31 décembre 2016.**

Nous nous tenons à votre disposition pour tout renseignement utile.

TAXES COMMUNALES ...TAUX D'IMPOSITION 2016

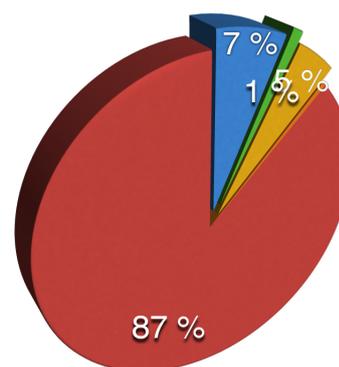
Fiscalité locale et budget

Le Conseil Municipal, lors de sa séance budgétaire du 23 mars dernier a décidé d'augmenter les taux d'imposition 2016 des taxes communales d'habitation (TH), foncières bâties (TFB) et non bâties (TFNB), de 1,24%

Les taux ont été évolués comme suit :

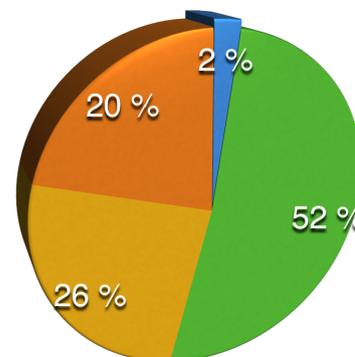
TAXES	Taux 2015	TAUX 2016	PRODUITS 2015 (€)	PRODUITS 2016 (€)
TH	8,83 %	8.94%	37 369	39197
TFB	8,62 %	8.73%	29 489	29938
TFNB	58,12 %	58,87%	18 133	18575
		TOTAL :	84 991	87710

Dépenses Investissement	montant	
001 solde exécution reporté	37 624	7 %
020 dépenses imprévues	6 000	1 %
16 emprunts & dettes assimilées	25 100	5 %
20 immobilisations incorporelles	2 600	0,5 %
21 Immobilisations corporelles	485 446	87 %
Total	556 770	



- 001 solde exécution reporté
- 020 dépenses imprévues
- 20 immobilisations incorporelles
- 21 Immobilisations corporelles
- 16 emprunts & dettes assimilées

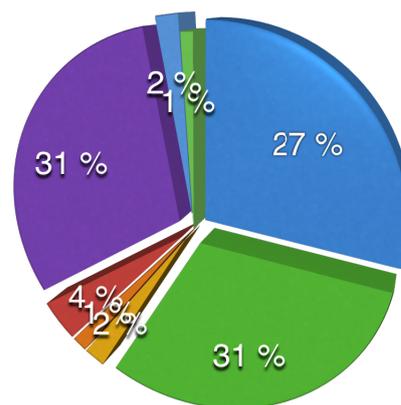
Recettes Investissement	montant	
040 Excédent investissment reporté	13 600	2 %
10 dotations, fonds divers & réserve	288 470	52 %
13 subvention d'investissement	142 100	26 %
16 emprunts et dettes assimilées	112 000	20 %
Total	556 170	



- 040 Excédent investissment reporté
- 10 dotations, fonds divers & réserve
- 13 subvention d'investissement
- 16 emprunts et dettes assimilées

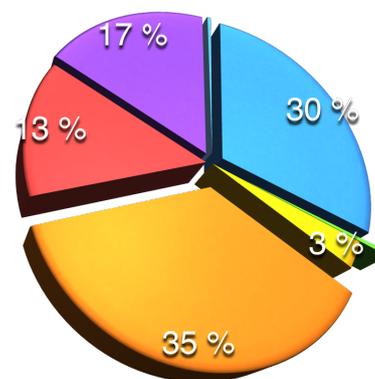
Fonctionnement

Dépenses Fonctionnement	montant	
011 charges à caractère général	93 700	27 %
012 charges de personnel & frais assimilés	107 550	31 %
014 atténuations de produits	7 000	2 %
022 dépenses imprévues	5 000	1 %
virement à la section investissement	13 600	4 %
65 autres charges gestion courante	105 400	31 %
charges financières	6 500	2 %
67 charges exceptionnelles	3 517	1 %
Total	342 267	



- 011 charges à caractère général
- 012 charges de personnel & frais assimilés
- 67 charges exceptionnelles
- 012 charges de personnel & frais assimilés
- 022 dépenses imprévues
- virement à la section investissement
- 65 autres charges gestion courante
- charges financières

Recettes Fonctionnement	montant	
002 Excédent antérieur reporté	103 266	57 %
013 atténuation de charges	1 500	0,4 %
70 produits des services du domaine	10 210	3 %
73 impôts & taxes	121 082	35 %
74 dotations & participations	45 559	13 %
75 autres produits gestion courante	59 400	17 %
77 produits exceptionnels	1 250	0,4 %
Total	342 267	



- 002 Excédent antérieur reporté
- 013 atténuation de charges
- 77 produits exceptionnels
- 013 atténuation de charges
- 75 autres produits gestion courante
- 74 dotations & participations
- 73 impôts & taxes

ETAT CIVIL 2016

Naissances :

Bastien Pierre KIEFFER	25.02.2016
Sophie Mila SAPET	15.03.2016
Quentin Albin Martin HOLTZ	25.04.2016
Emilie MEYER	11.09.2016

Décès :

Berthe PFEIFFER née MANUEL	93 ans	22.12.2015
Marie PAWLOWSKI née PIETROWSKI	94 ans	14.02.2016
François Louis Joseph EPP	73 ans	27.02.2016
Raymond René THOMAS	68 ans	05.07.2016
Ying EHRMANN née FAN	40 ans	04.10.2016
Germaine Marie Madeleine HENG née ROHFRITSCH	91 ans	19.11.2016
Richard Paul WURTZ	75 ans	22.11.2016
Joséphine Marie GROSS née LINDER	86 ans	24.11.2016
Clémence HOELLWARTH née RIES	86 ans	10.12.2016

Mariages :

Cécilia GRIES et Thierry BIGOTTE	14.05.2016
Cynthia WURTZ et Mathieu HERTRICH	25.06.2016
Guenaëlle LIVET et Bertrand SEGUIN	24.09.2016



LES GRANDS ANNIVERSAIRES DE 2016

90 ANS

Joseph PHILIPPI	01.10.1926
-----------------	------------



85 ANS

Robert BRONNER	15.03.1931
Jacqueline MULLER	07.12.1931

80 ANS

Jeannine PAX	26.02.1936
Anne Marie WETTA	08.05.1936
Annette BRECKLE	15.05.1936



RENSEIGNEMENTS UTILES

URGENCES

GENDARMERIE/Police	17
POMPIERS	18
SMUR (Service Mobile Urgence)	15
GAZ urgence 24/24h	0810 433 068
ELECTRICITE de Strasbourg	03 88 18 74 00
EAU et ASSAINISSEMENT urgence	03 88 19 97 09

Collecte des déchets



Jour de collecte des ordures ménagères :
Mardi



Jour de collecte des recyclables :
Jeudi des semaines impaires

les collectes des ordures ménagères et **les collectes sélectives seront assurées les jours fériés, sauf :**

- celle du 1^{er} mai qui est décalée au 29 avril
- celle du 25 décembre qui est décalée au 23 décembre
- celle du 1^{er} janvier 2018 qui est décalée au 30 décembre 2017

Emplacements des conteneurs à verre :

Lieu dit OBERHOF
rue de Monswiller (Salle polyvalente)

Emplacements du conteneur de compostage :

Suite au changement de prestataire chargé du ramassage des poubelles « à composter », située au bout de la rue du Gal Leclerc, le lieu de collecte a été « déménagé » à côté du conteneur de verre, dans la mesure où le camion de ramassage plus grand, avait des problèmes d'accès à cet endroit.

SERVICES PUBLICS

MAIRIE Eckartswiller	Téléphone FAX	73, rue Principale	03.88.91.12.85 03.88.91.89.51
ECOLES		71 rue Principale ECKARTSWILLER 30 rue de l'Eglise ST JEAN SAVERNE 93 rue Principale ERNOLSHEIM/SAV	03.88.71.24.54 03.88.71.22.03 03.88.70.05.89
SALLE POLYVALENTE		Rue de Monswiller ECKARTSWILLER	03.88.71.21.56
ONF Maison forestière Eckarswiller		Rue de Bonne-Fontaine	03.88.91.15.82
Communauté de Communes de la Région de Saverne		12, rue du Zornhoff SAVERNE	03.88.71.12.29
COMETTE		Transport collectif à la demande	03.88.71.78.82
DECHETTERIE		6, rue Gustave Goldenberg SAVERNE N° vert :	08.00.39.92.64
Syndicats intercommunaux (SMICTOM, Eau, Assainissement..)		12, rue du Zornhof SAVERNE	03.88.91.66.98
HOTEL DES IMPOTS		11, rue Ste Marie SAVERNE	03.88.03.12.50
TRESORERIE PRINCIPALE		11, rue Ste Marie SAVERNE	03.88.01.86.50
TRIBUNAUX		7, rue du Tribunal SAVERNE	03.88.71.61.51
ASSISTANTE SOCIALE (Conseil Général - Unité Territoriale d'action médico-sociale de Saverne)		39, rue de Dettwiller SAVERNE	03.69.33.20.00
SNCF voyageurs Trafic- Horaires – Billet - Service		Gare de SAVERNE	36.35
L'OCEANIDE		10, rue du Centre Nautique SAVERNE	03.88.02.52.80

POMPIERS -18 -	Centre de secours SAVERNE	03.88.91.27.22
GENDARMERIE -15 -	29a, Rue St. Nicolas SAVERNE	03.88.91.19.12
CENTRE HOSPITALIER	19, rue de la Côte - SAVERNE	03.88.71.67.67
ELECTRICITE DE STRASBOURG accueil	26, Bd. du Président Wilson STRASBOURG	03 88 20 60 20
EAU et ASSAINISSEMENT accueil	5, rue de l'Artisanat SAVERNE	03 88 71 60 70
EDF-GDF accueil		09 69 324 324

CULTES

PRESBYTERE catholique	2, rue du Presbytère STEINBOURG	03.88.91.14.34
PRESBYTERE protestant	20 rue de la Girafe MONSWILLER	03 88 91 22 54

LES NOUVELLES DU CONSEIL DE FABRIQUE DE LA PAROISSE ST BARTHÉLEMY D'ECKARTSWILLER

Les années passent insidieusement et l'église est toujours là à accueillir ses paroissiens et ceux des autres villages environnants !

Nous devons faire en sorte de rester soudés en ces moments difficiles où économie, politique, religion, santé, éducation... prennent une place importante dans notre vie quotidienne. Restons vigilants et à l'écoute de notre prochain afin de pouvoir apporter aide et réconfort à ceux qui en ont besoin. Notre vie de tous les jours et ses aléas font souvent que nous ne sommes pas toujours disponibles, ou du moins, nous ne nous rendons pas disponibles pour rappeler à ceux qui ne peuvent plus se déplacer qu'ils sont toujours présents dans nos cœurs.

Le bonheur est là, tout près de nous, et nous ne le voyons pas ! Apprenons à le capter au travers des mille et une choses de la vie ! Un regard ? Un geste ? Une main tendue ?

L'équipe du Conseil de Fabrique essaie au travers des différentes manifestations de tendre la main et d'apporter des moments de bonheur !

Manifestations en 2016



- Vente de pâtisserie à l'issue de la messe à la St Barthélemy en août
- Soirée Tartes flambées en septembre
- Fête paroissiale « Pot-au-feu » en octobre

Concert du Chœur d'Hommes de Molsheim en novembre

A l'occasion de ses 160 ans, le Chœur des Hommes de Molsheim a projeté des concerts dans notre région, et plus particulièrement à Eckartswiller. Ce sont toujours des moments d'une grande émotion où alternent musique classique, sacrée et chants de partage saluant l'arrivée de notre Seigneur. Cette manifestation a eu un franc succès !



L'ensemble des bénéfices permet à la paroisse de pouvoir payer toutes les charges et factures et d'envisager la restauration de la peinture intérieure de l'église qui démarrera après le percement de la porte latérale, porte accessible à toutes personnes à mobilité réduite, grâce à une rampe d'accès. Ces deux projets sont menés conjointement avec la mairie.



Toute l'équipe du Conseil de Fabrique

se joint à moi pour vous souhaiter de joyeuses fêtes de fin d'année !

**La Présidente
Josette PFEIFFER**

Fête Nationale : soirée du 13 juillet 2016

La Commune, a invité les habitants a célébrer la Fête Nationale - en fait la soirée du 13 juillet - non pas comme d'habitude sur la place de la mairie, mais à la salle polyvalente.

En effet, cette «Porte-Ouverte» a permis aux Eckartwillerois de découvrir leur salle rénovée et remise en service au début du mois de juillet.

Une autre raison judicieuse de ce choix fut la météo maussade, pluvieuse et froide de cet été 2016 très humide, avant qu'il ne bascule dans la sécheresse. L'ensemble Zornklang a animé une partie de cette soirée.



CÉRÉMONIE AU MONUMENT AUX MORTS DU 11 NOVEMBRE



Comme tous les ans, s'est déroulée la cérémonie devant le monument aux morts à 11h00. La municipalité remercie la Chorale Sainte Cécile et le trompettiste M. Jean-Claude LINDER qui ont animé cette cérémonie.

Une gerbe a été déposée devant le monument aux morts par M. le Maire.

Sur 424 habitants, seule une petite trentaine s'est déplacée pour faire leur devoir de mémoire, en exprimant un peu de reconnaissance, à ceux qui ont donné leur vie pour que nous puissions vivre dans un monde libre !!!

Fête des Aînés 2016

Après une interruption de cette traditionnelle rencontre en 2015, la fête des aînés a eu lieu le dimanche 11 décembre, dans la salle rénovée.

Le Maire et les 2 Conseillers Départementaux -Michèle Eschlimann et Thierry Carbiener - ont salué les participants dans leurs discours respectifs. Les conseillers municipaux, ont dans un premier temps servi le repas préparé par les cuisiniers qui ont su apprécier l'installation de la nouvelle cuisine. Pour la partie récréative, le groupe musical les « Mossig Thaler » de Romanswiller, a animé cette après-midi appréciée par une quarantaine de personnes ayant répondu à l'invitation de la commune.



DES NOUVELLES DE L'APEEJE :

L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DU RPI SAINT MICHEL

L'association des parents d'élèves d'Eckartswiller, Ernolsheim-lès-Saverne et Saint-Jean-Saverne a renouvelé son bureau mais son but reste inchangé : apporter une contribution financière pour les sorties culturelles et pédagogiques des enfants des trois écoles, mais aussi garder un lien entre parents d'élèves et enfants à l'occasion de différentes manifestations qui auront lieu au courant de l'année scolaire.

L'APEEJE, c'est pour les enfants du regroupement scolaire, pour prolonger les bons moments avec les camarades, mais aussi pour faire vivre les villages. C'est pourquoi nos manifestations sont ouvertes à tous : opération fromages, chocolats, après-midi jeux, carnaval...

Retour sur l'année 2015-2016

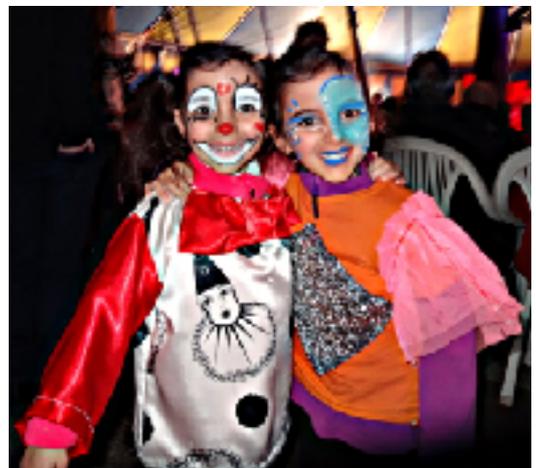
L'APEEJE a organisé :

- deux opérations fromages
- une tombola de Noël
- une fête de Noël du RPI à St-Jean-Saverne
- une vente de papiers cadeaux à Noël
- une vente de chocolats de Pâques avec la chocolaterie Bockel
- une vente de cabas avec les dessins des enfants à l'occasion de la fête des mères
- une fête de fin d'année scolaire avec barbecue à Ernolsheim-lès-Saverne



Les actions menées pendant l'année scolaire ont permis de financer le projet cirque. Le Cirque Joubinaux s'est installé durant deux semaines à St-Jean-Saverne et les 109 enfants du RPI St-Michel ont pu découvrir l'art du cirque et produire un magnifique spectacle les vendredis soirs pour les familles. Les enfants étaient émerveillés et en gardent encore aujourd'hui des étoiles plein les yeux.

Nous tenons à remercier l'ancien comité de l'APEEJE qui s'est investi tout au long de l'année ainsi que le corps enseignant et les différentes mairies pour avoir rendu possible ce projet.



La fête de fin d'année qui a eu lieu le 1er juillet 2016 à Ernolsheim-lès-Saverne a été l'occasion de remercier Sophie Oster (enseignante) et Michèle Meyer (ATSEM) pour les belles années qu'elles ont offertes aux enfants à l'école de St-Jean-Saverne. Les enfants ont ainsi pu présenter les chants qu'ils ont appris à l'école et les mairies ont offert à chaque élève un livre.

Nos projets pour 2016-2017

Certaines opérations sont appréciées par tous et sont devenues désormais des traditions, aussi nous renouvelons les ventes de fromages (en novembre et en début d'année) et de chocolats de Pâques. N'hésitez pas à nous demander des bons de commande.

Cette année, nous aimerions sensibiliser les enfants à la protection de l'environnement. Avec l'aide des enseignants, nous allons mettre en place une collecte de bouchons dans les écoles, au profit de l'association «Les Bouchons de l'Espoir 67», et participer au nettoyage de printemps dans nos communes.

Nous avons sollicité la venue d'un intervenant de la Deutsche Mobiklasse pour les classes élémentaires, afin de leur donner l'envie de découvrir de nouveaux horizons et d'apprendre l'Allemand.

Après le succès de notre après-midi jeux du dimanche 20 novembre 2016 en partenariat avec le magasin Joupé de Saverne, nous tenons à remercier monsieur David Wohlfahrt pour cette sympathique collaboration. Elle nous a permis de nous retrouver pour un moment de convivialité entre enfants et parents.

Peut être sera-t-elle reconduite !

Grâce à nos actions, nous avons pu renouveler la fête de Noël des enfants à St-Jean-Saverne le 15 décembre 2016. Le père Noël a ainsi pu distribuer à nos 108 enfants un livre et un assortiment de bredeles et chocolat de qualité, en partenariat avec les artisans locaux, Adeline et Manuel Baumgarten de la boulangerie Banette de Monswiller que nous remercions sincèrement pour leur implication.

Une fête de fin d'année scolaire sera programmée et reste à définir...

Nous communiquerons les autres actions au fur et à mesure de leur organisation.

Nous remercions les municipalités pour les moyens mis à disposition et leur soutien, ainsi que les enseignants pour leur collaboration.

En attendant de vous rencontrer, nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année.

Si vous êtes intéressés par nos actions, n'hésitez pas à nous joindre pour en savoir plus : associationapeeje@gmail.com ou 06 71 69 19 82

Sébastien Rothe, président
Alexandra Schneider, trésorière
Sabrina Schmitt, secrétaire
Valérie Demaret, vice-présidente
Joëlle Buch, vice-secrétaire

AG DU CLUB DE LA BATTEUSE

L'AG du Club de la batteuse s'est tenue au mois d'avril.

La présidente Yolande Rebstock entourée des membres du bureau a fait le bilan de l'année écoulée.

En raison des travaux de la salle polyvalente, les membres ont dû délocaliser temporairement leur activité au 1er étage de la salle de classe, à compter du mois de janvier.

Toute l'équipe a « réintégrer » la salle polyvalente à la rentrée 2016. Le matériel utilisé pour l'activité « step » a trouvé place dans le nouveau local de stockage.

La municipalité remercie la présidente Yolande Rebstock et toute l'équipe des sportifs pour le don de 1000 € remis à la commune dans le cadre des travaux de réaménagement.

DON DE SANG

Le CNTS n'organise plus de collecte de sang sur les communes de Saint-Jean-Saverne, et d'Eckartswiller. En effet, suite à l'érosion des donneurs, la collecte n'était plus « rentable ».

Les personnes volontaires pour ces dons peuvent se rendre à Saverne, Monswiller ou Ernolsheim-les-Saverne.

SOCIÉTÉ DE PÊCHE ET DE LOISIRS DU VAL DE CHAMPAGNE

Comme tous les ans s'est déroulée la désormais traditionnelle pêche du 14 juillet, ouverte à tous les habitants du village. Avec une météo qui était de la partie, les participants ont passé un agréable moment de convivialité au bord de l'étang communal.

La pêche de clôture réservée aux membres de l'association, et réalisée le 25 septembre 2016 a rencontré un beau succès, avec de belles prises.

Les membres bénévoles de l'association assurent régulièrement l'entretien du site (tonte, taille des haies et arbustes, entretien du petit matériel,). Bref le travail ne manque pas, et comme dans beaucoup d'associations, l'âge moyen des membres ne cesse de croître.

L'association compte un effectif d'une quarantaine de membres, et souhaite vivement accueillir de nouveaux adhérents. Pour les personnes intéressées, veuillez prendre contact avec le Président : M. Maurice BIGNET.

L'étang avec les équipements, (cuisine, barbecue, ...) peut être loué avec ou sans pêche ; vous trouverez plus de renseignements sur le site Internet de notre village.

L'ensemble des membres de l'association, vous souhaite une bonne et heureuse année 2017.

LA CHORALE SAINTE CECILE. .. EN VOIE D'EXTINCTION

Doyenne des associations du village - fondée en 1882 -, la chorale Sainte Cécile est *une entité en voie d'extinction ou, selon l'approche, en extinction de voix*. Forte de 35 membres dans les années quatre-vingt, elle ne compte plus aujourd'hui que onze choristes dont l'âge moyen frise les soixante-dix ans. Il y a bien eu un petit espoir par le recrutement de trois nouveaux choristes en 2011, mais ce n'était qu'un feu de paille; les vicissitudes de la vie ont passé par là.

Néanmoins, elle essaie d'assurer tant bien que mal l'animation des offices, mais plus question de se lancer dans un répertoire nouveau, encore moins polyphonique, ce qui est désespérant pour les choristes dont la flamme est encore vive. Même pour répondre à l'appel de la municipalité pour une commémoration telle que l'armistice du 11 novembre, elle doit faire appel à des renforts extérieurs.

Quelle solution peut-on envisager pour éviter le naufrage ?

Il a été prouvé récemment par des études scientifiques que le chant et la musique sont des facteurs de prolongement de la vie. D'ailleurs certains hôpitaux ont classé ces activités au rang de thérapie.

Alors ? Allons-nous attendre d'être hospitalisé pour pratiquer le chant ? Rejoignez la chorale, elle sert de prévention ...

Joyeux Noël et Bonne Année 2017 - Le comité

LE STATIONNEMENT (BIS REPETITA)

Notre commune a, de par son histoire, des rues étroites à certains endroits, dimensionnées en fonction de la nature des terrains et de l'activité économique, il y a quelques décennies voire siècles.

Le nombre de véhicules par foyer, stationnant devant les maisons augmente d'année en année.

Certains stationnements sont dangereux, ils obligent les piétons à marcher sur la route, les automobilistes à faire des manoeuvres sans visibilité, empêchent les bus et camions de passer !

Un peu de civisme, de bon sens, de respect des uns et des autres, serait apprécié de toutes et de tous.

Le stationnement sur la voie publique, comme son nom l'indique est public, donc il n'y a pas de place réservée « devant chez moi », les voitures ventouses qui ne bougent toujours pas, occupent des espaces toujours « publics » et n'ont pas lieu de « traîner » et d'entraver la libre circulation en permanence.

Un peu d'exercice en faisant quelques mètres à pied arrangerait les habitants et serait bon pour la santé des propriétaires des véhicules.

La commune a déjà augmenté et est prête à augmenter la surface de stationnement en fonction d'opportunités qui pourraient se présenter afin de dégager les endroits dangereux, les sécuriser et les rendre aux piétons.

L'actuel « Arrêté de Stationnement » mis en place il y a plus de 40 ans, à savoir le stationnement alterné peut être difficilement respecté dans notre commune aux endroits resserrés. En 2017, nous ferons appel à la structure ATIP (Agence Territoriale Ingénierie Publique) du Conseil Département pour nous aider à redéfinir les zones et règles de stationnement et adopter un nouvel « Arrêté de Stationnement ».

A l'issue de ces nouvelles règles, nous n'aurons pas d'autres moyens que de verbaliser les contrevenants.



CÂBLAGE DE LA FIBRE OPTIQUE

La Région Grand Est a adopté un Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique (SDTAN), pour la mise en œuvre d'un réseau d'initiative publique.

La société Rosace est la société dédiée au projet, chargée de la conception, la construction, l'exploitation et de la commercialisation d'un réseau Très haut Débit en Alsace.

Ce réseau **100% fibre optique** assurera à terme une couverture optimale de l'Alsace et garantira une offre de services complète et évolutive.

Ce réseau sera partiellement aérien, en suivant la distribution du réseau électrique, partiellement sous-terrain aux endroits où des gaines sont déjà en place.

Concrètement les agents de la société Rosace pourront passer aux domiciles des particuliers pour faire une pré-enquête et recenser les foyers intéressés par cette nouvelle connexion à l'internet haut débit.

Les habitants de la commune d'Eckartswiller ayant actuellement des débits « acceptables », la commune n'est pas prioritaire pour cet aménagement. Un calendrier précis n'est pas défini, ce réseau devra être finalisé avant 2022. La tarification à cet accès est en voie d'élaboration et sera annoncée prochainement.

FLEURISSEMENT

Le printemps très humide, suivi d'un été chaud et sec, a cependant permis une belle floraison des arrangements mis en place par Jonathan avec l'aide de Yolande et d'Annie. L'arrosage a été suivi par notre ouvrier communal et des petites mains voisines entre autre, à la place de la liberté. Merci à toutes et à tous.



Le sapin de Michel « en bois de sapin reconstitué » a retrouvé sa place !



INFORMATIONS SYNDICATS INTERCOMMUNAUX

EAU - ASSAINISSEMENT

Peut-on jeter les lingettes au réseau d'assainissement ?

IL NE FAUT SURTOUT PAS JETER LES LINGETTES AU RESEAU D'ASSAINISSEMENT, elles sont un véritable fléau pour celui-ci. Jetées dans les toilettes, les lingettes causent de sérieux dysfonctionnements dans les stations de pompage et d'épuration : elles bouchent et détériorent les pompes de relèvement, obstruent les grilles des stations d'épuration et sont parfois à l'origine de pannes importantes.

Ainsi, l'eau peut parfois ne plus être pompée et faire déborder le réseau d'assainissement vers le milieu naturel ou interrompre la bonne épuration des eaux, polluant ruisseaux, rivières nappes phréatiques...

Des conséquences plus que dommageables, car elles augmentent le coût de l'assainissement, et donc de la facture d'eau !

Attention :

Après l'utilisation, jetez les lingettes dans votre poubelle !

Les lingettes sont souvent dites « biodégradables ». En réalité, elles ne le sont pas si vous les jetez au réseau d'assainissement (par exemple dans vos toilettes), elles n'ont pas le temps suffisant pour se dégrader avant leur arrivée dans les stations d'épuration.

Ayez « l'éco-réflex »

Une consommation quotidienne de lingettes pour faire le ménage produit plus de 24kg de déchets par an, soit 20 fois plus en moyenne que d'utiliser un détergeant en flacon et des chiffons !



Après le déraillement de la rame d'essai à ECKWERSHEIM en novembre 2015, la mise en service commerciale du tronçon de Baudrecourt à Vendenheim a été réalisée le 3 juillet 2016.

Depuis cette date, Strasbourg est à 1h45 de Paris, mais les trains ne peuvent circuler que sur une voie entre Vendenheim et l'entrée du Tunnel à Ernolsheim. A partir du changement de service en décembre 2016, les trains circuleront sur les deux voies.

Le 14/06/2016 un exercice grandeur nature a été organisé dans le tunnel de Saverne pour tester le dispositif de sécurité et de secours en cas d'accident ou de panne sur le nouveau tronçon de la LGV-Est.

Au total, environ 550 personnes ont été engagées sur cet exercice : 438 acteurs (dont les passagers du TGV), une cinquantaine d'évaluateurs, issus des services de l'Etat, locaux, nationaux et de la SNCF venus observer la prise en charge des passagers et une quarantaine d'animateurs, chargés de la bonne organisation de l'exercice.



Les passagers indemnes ont été rapatriés sur Monswiller, où la salle du « Zornhof » a servi et servira de centre de regroupement.



Exercice
d'évacuation
d'un TGV dans
le tunnel



Une page se tourne, au 1^{er} janvier 2017 la Communauté de Communes de la Région de Saverne n'existera plus en raison de la loi NOTRe qui oblige les intercommunalités de moins de 15 000 habitants à des regroupements. Il s'agit des « fusions » qui vont redessiner les cartes des intercos et modifier les territoires tels que nous les avons connus. Pourquoi la CCRS et ses 30 000 habitants sont-ils concernés ? tout simplement car sa voisine, la CC Marmoutier-Sommerau n'a que 6 000 habitants et doit se regrouper avec l'un de ses voisins.

Constituant un même bassin de vie, le Préfet a estimé le regroupement des deux entités comme cohérent et gravé ce mariage de raison dans la configuration du nouveau schéma départemental de coopération intercommunale.

Depuis le début de l'année 2016, les échanges se sont accélérés entre les deux collectivités pour préparer le fonctionnement d'une nouvelle entité. En effet, la fusion n'est pas une simple addition des compétences et des administrations, mais c'est bien la création d'une nouvelle structure. Un arrêté préfectoral intervenu le 26 octobre 2016 instaure la Communauté de Communes de Saverne - Marmoutier - Sommerau ou « SMS » à compter du 1^{er} janvier 2017. Cette collectivité sera constituée de 35 communes et comptera 36 000 habitants. Elle sera portée par 65 délégués communautaires qui éliront un président et des vices-présidents le 9 janvier prochain, puis les commissions et instances seront installées le 19 janvier suivant. Le futur siège sera établi à Saverne, dans les locaux actuels de la CCRS, qui accueilleront également une partie du personnel de la CC de Marmoutier - Sommerau.

La nouvelle intercommunalité adoptera la fiscalité professionnelle unique (FPU). Les zones d'activités communales seront d'ailleurs transférées à l'intercommunalité, qui en aura la charge financière, comme le prévoit la loi NOTRe. La CC SMS encaissera l'ensemble des recettes de la FPU et reversera aux communes un montant qui correspond aux recettes qui avaient été perçues par les communes en 2016. Ceci ne changera rien pour les communes de la CCRS qui étaient déjà en FPU.

La CC SMS disposera de sa première année de fonctionnement pour clarifier ses compétences, durant cette période de transition les deux anciennes com com pourront exercer les compétences telles qu'elles étaient définies avant la fusion. Des compétences comme la voirie communale ou le scolaire n'étaient pas exercées par la CCRS. Si elles ne sont pas exercées par la nouvelle interco elles seront donc re-transférées aux communes de l'ancienne CC Marmoutier - Sommerau, impliquant d'importants transferts de charges et nécessitant une réorganisation administrative.

Enfin, il faudra harmoniser la fiscalité, tant au niveau de la FPU que de la Taxe d'Habitation et des taxes foncières. Des écarts importants existent entre les deux com com ce qui implique une harmonisation sur une période assez longue qu'il reste à définir. La vie commune va impliquer, l'on s'en doute, quelques compromis !

Zoom sur l'actualité de la CCRS

Contrat de Ruralité : L'Etat a lancé un dispositif innovant qui permet d'inscrire dans un contrat de 6 ans des projets de développement rural. La CCRS participe activement à l'élaboration de ce Contrat, elle recense et instruit les demandes des communes membres. Les élus ont participé à cinq groupes de travail correspondant aux actions prioritaires, elles concernent notamment l'accessibilité aux services, le développement de l'attractivité, la redynamisation des bourgs - centres, les mobilités, la transition écologique et la cohésion sociale.

Extension de l'entreprise KUHN : le développement de l'entreprise sur 33 hectares supplémentaires du site de la Faisanderie est le dossier économique majeur de la CCRS. La première étape, décisive, porte sur une modification du classement de la forêt de protection du massif du Kreuzwald, sur l'emprise nécessaire à l'extension. Une enquête publique a eu lieu entre le 7 novembre et le 7 décembre 2016 en mairie de Monswiller, avec possibilité de consulter le dossier. La modification a pour objet de soustraire ces 33 hectares au classement de forêt de protection pour permettre, au terme de multiples procédures à intervenir, le déboisement et la viabilisation du site. Des compensations (notamment par classement en forêt de protection d'autres espaces forestiers voisins) et reboisements seront indispensables afin de répondre aux enjeux environnementaux d'un tel projet. Cependant la parcelle à déclasser est coupée du reste du massif du Kreuzwald par la tranchée de la voie express RD 1004 ce qui rend envisageable un déclassement, l'impact écologique est réduit et les effets négatifs peuvent être compensés.

Le Martelberg en mutation : la liaison piétonne au secteur du Martelberg depuis la sortie de Saverne a grandement sécurisé l'accès au site, y compris l'accès à la ZA du Kochersberg. L'éclairage public de cette liaison sera d'ailleurs mis en service prochainement. L'inauguration de la chocolaterie Jacques Bockel le 16 septembre dernier a été un grand succès, l'entreprise contribue à la notoriété du site et renforce son attractivité. Ces derniers mois de nouvelles demandes d'implantations se sont exprimées, sans doute en lien avec la dynamique que renvoie désormais la zone départementale. Le Comité de Pilotage qui réunit les partenaires du projet, notamment le Département et l'ADIRA, procédera prochainement à l'examen de ces candidatures.

Tourisme - le territoire en images

La communauté de communes a produit plusieurs films courts. Ils sont déclinés par saisons, automne, hiver et été, et présentent le potentiel touristique du territoire.

Rendez-vous sur la page Facebook de l'Office de Tourisme ou scannez le QR code avec votre smartphone pour découvrir le premier film « Coureur des Bois ».



PÉRIMÈTRES DES COMMUNAUTÉS DE COMMUNES DE LA RÉGION DE SAVERNE ET DU PAYS DE MARMOUTIER - SOMMERAU

Population totale : 35 972 habitants

Population communauté de communes de la région de Saverne : **29 744 habitants**

Nombre de communes : **28**

Population communauté de communes du pays de Marmoutier-Sommerau : **6 228 habitants**

Nombre de communes : **7**

Source : Insee, Recensements de la population 2013

Nombre de sièges après fusion : 65

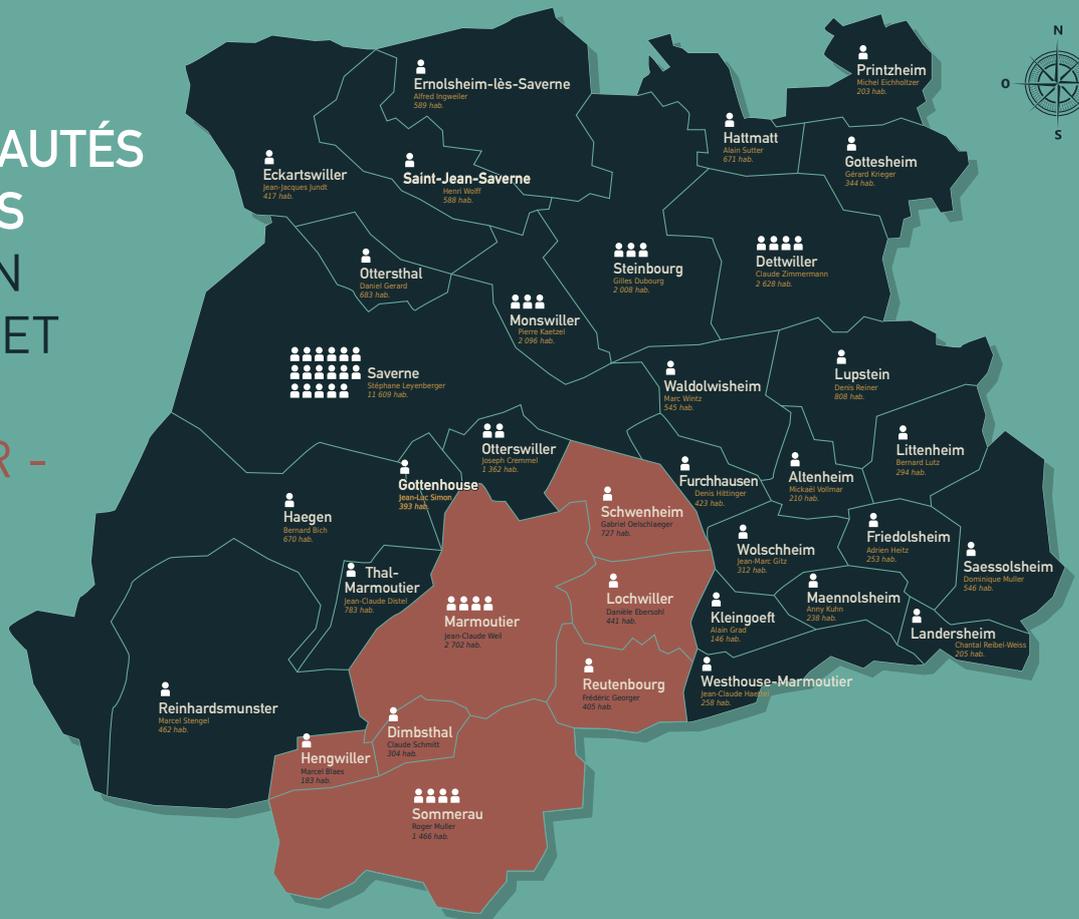
Selon l'application de l'article L.5211-6-1 II à V du CGCT (délégat d'accord).

Nombre de sièges à la communauté de communes de la région de Saverne : **66**

Nombre de sièges à la communauté de communes du pays de Marmoutier-Sommerau : **28**

2 km

● Nombre de délégués de la commune au sein de la nouvelle communauté de communes selon l'application de l'article L.5211-6-1 II à V du CGCT.



La carte de la nouvelle intercommunalité, avec la répartition des délégués de chaque commune.